

DESK - Kelenn (Enseignement)

DESK - KELENN est une aide individuelle aux personnes se formant à la langue bretonne ou au gallo dans un centre agréé et qui se destinent à l'enseignement bilingue ou à l'enseignement de la langue.

Quel objectif?

- Former un plus grand nombre de personnes à la langue bretonne ou au gallo afin qu'elles soient en capacité de d'enseigner ces langues au sein du système scolaire.

Pour qui?

Bénéficiaire:

Les publics concernés sont de 3 types :

- ▶ Les enseignants monolingues ayant obtenu un congé de formation de leur employeur pour devenir enseignant bilingue breton-français
- Les personnes en reconversion professionnelle et relevant de la formation continue
- ▶ Les personnes titulaires d'une licence ou d'un master se destinant à enseigner le breton ou en filière bilingue ou le breton et le gallo en tant que matière.

Le bénéficiaire doit :

- soit avoir une licence ou toute autre équivalence permettant de s'inscrire à la préparation aux concours de l'enseignement bilingue, soit avoir un diplôme supérieur permettant de s'inscrire au concours, soit être enseignant monolingue
- Avoir le projet professionnel de devenir enseignant bilingue français-breton ou enseignant de breton/gallo,
- Etre inscrit à une formation intensive (6 ou 3 mois) dans un des centres agréés : Kelenn (année de préformation), Stumdi, Skol an Emsav, Mervent, Roudour, UCO Guingamp et Arradon (DU).

L'engagement du bénéficiaire

En contrepartie de l'aide, le bénéficiaire s'engage à tout mettre en œuvre pour devenir enseignant bilingue dans une filière bilingue ou immersive ou enseignant de breton/gallo. Pour le breton, il s'engage à passer l'examen du DCL (Diplôme de Compétence en Langue) à l'issue de la formation.

Quelles modalités?

> Modalités d'intervention

Financement

Le montant de l'aide varie de 1500 à 3000 euros :

- 3 000 euros pour les formations longues (6 mois), la Région Bretagne venant compléter l'aide apportée par le département de résidence habituelle.
- 2 500 euros : cas où le département n'apporte pas d'aide pour une formation longue, la Région Bretagne assumant l'intégralité de l'aide.
- L'aide est de **1 500 euros** pour la formation 3 mois.

> Modalités de versement

Le paiement de l'aide se fera en 2 versements en cas d'aide conjointe du département et de la Région Bretagne ou à la fin de la formation pour le cas où seule la Région Bretagne intervient.

> Modalité de contrôle

En cas de rupture de son engagement, le bénéficiaire devra rembourser l'aide octrovée.

> Constitution d'un dossier

Le candidat devra déposer son dossier DESK - KELENN à l'Office Public de la Langue Bretonne.

Pour tous les candidats:

- La fiche de renseignements (cf. annexe);
- Une lettre d'intention dûment signée (cf. annexe);
- Une lettre de motivation au métier d'enseignant bilingue ou d'enseignant de breton/gallo (bilingue pour les demandes d'aide concernant le stage de 3 mois) adressée à M. Le Président de la Région Bretagne, 283 avenue Général Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex ;
- Un curriculum vitae (bilingue pour les demandes d'aide concernant le stage de 3 mois) ;
- Une copie du diplôme de Licence (ou équivalence) ou une attestation de l'Ūniversité certifiant le suivi d'une Licence 3 par le candidat pendant l'année en cours ;
- Une copie du diplôme le plus élevé (si supérieur à la Licence);
- pour les enseignants monolingues, la copie de l'attestation de Congé de Formation Professionnelle (CFP) ou de mise en disponibilité accordé par l'employeur ;
- Une copie de votre certificat d'inscription dans l'un des établissements de formation ;
- L'attestation de paiement des frais d'inscriptions et pédagogiques ;
- -RIB;
- Un justificatif de logement sur le lieu de formation, le cas échéant.
- Tout justificatif permettant l'examen et la prise en compte d'une situation sociale particulière.

Pièces complémentaires à fournir pour les candidats habitant le Morbihan :

- Le dossier de demande d'aide départementale (cf. annexe)
- Une lettre de motivation au métier d'enseignant bilingue ou d'enseignant de breton/gallo adressée à de M. Le Président du Conseil départemental du Morbihan, 2 rue de Saint-Tropez 56000 Vannes ;
- Le dernier avis d'imposition ou un justificatif d'exercice professionnel dans le département.

Pièces complémentaires à fournir pour les candidats habitant le Finistère :

- Une lettre de motivation au métier d'enseignant bilingue ou d'enseignant de breton/gallo adressée à Mme La Présidente du Conseil départemental du Finistère, D.C.S.J., 32 boulevard Dupleix, 29196 Quimper cedex ;
- Le dernier avis d'imposition indiquant le revenu fiscal de référence (celui des parents le cas échéant).

Procédure de sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés sur dossier.

Les dossiers sont à adresser à :

Itron Prezidantez Ofis Publik ar Brezhoneg Madame la Présidente de l'Office Public de la Langue Bretonne 17 straed / rue d'Auvours 44000 NAONED / NANTES

Contact

Office Public de la Langue Bretonne desk@opab.bzh 02 51 82 48 35



Skoaziad - Aide DESK / KELENN Follenn ditouroù - Fiche de renseignements

Titour	où perso	onel - Re	enseigne	ments p	personnels	
Anv-fa ı Nom de				Anv- Prénc	- bihan :	. •
	(diouzh a om d'usage			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		. •
Ganet o Né∙e le	l'an :	••••	e à	•••••••	Oad :	••
Choml e Adresse	ec'h :	••••••	••••••	•••••••	•	•
Pellgo r Télépho	nz: ne	•••••••	••••••	 Hezouş Portable	g:	••
Postel : Courriel		***************************************	••••••	•••••		••
	añ depart votre dépar				m :	
22 🗆	29 🗆	35 □	44 🗆	56 □	☐ Departamant all (resisaat) Autre département (précisez)	
Ar stu	mmadur	- La for	mation			
Nom et		l'établissen	nent de for	mation		
Pellgor Télépho			······································			••

Titouroù all - Autres renseignements

1.		g ur skoaziad publik a resevit c'hoazh ? as déjà une aide publique ?
		Ket □ Non
		a", pehini ? (ASSEDIC, gopr-Rannvro)
2.		r mizoù enskrivañ (testeni-paeañ):
3.	Sammad an Montant des	r mizoù kelenn (testeni-paeañ) :
4.		o lec'h-annez hag al lec'h-stummañ :re votre domicile et le lieu de formation
5.	feurmiñ)	det deoc'h feurmiñ ul lojeiz tost d'al lec'h-stummañ? (testeni- bligé de louer un logement à proximité du lieu de formation? de location)
	Ya □ Oui	Ket □ Non
6.	kont ur sav Si nécessaire	, titouroù (ha testeni) o reiñ an tu da studiañ ha da gemer e riad sokial dibar :



Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport Service des Langues de Bretagne

LETTRE D'INTENTION PREALABLE A L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE AU TITRE DU DISPOSITIF DESK / ENSEIGNEMENT PAR LA REGION BRETAGNE ET LES DEPARTEMENTS

Je soussigne(e):
M., MME, MELLE
Adresse:
Reconnaît postuler à l'aide au titre du dispositif DESK / ENSEIGNEMENT pour l'année 2019/2020 et m'engage à :
- suivre la formation en langue bretonne auprès de :
- qui se déroule à :
- du:au:
 avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide au titre du dispositif DESK / ENSEIGNEMENT, à savoir :
 suivre la totalité du cycle de formation,
 m'inscrire et passer l'examen du DCL lors de la session la plus proche de la fin du cycle de formation,
 avoir pour projet professionnel l'enseignement bilingue français-breton ou l'enseignement du breton dans le 1^{er} ou le 2d degré,
Suis informé·e qu'en cas de rupture de mon engagement sans raison valable, je devrai rembourser l'aide octroyée.
Déclare accepter les conditions d'attribution de l'aide au titre du dispositif DESK / ENSEIGNEMENT
Fait à : le :
(signature)



Renerezh an deskadurezh, yezhoù Breizh hag ar sport Servij Yezhoù Breizh

LIZHER-MENNAD A-RAOK ROIDIGEZH UR SKOAZIAD DRE AR STIGNAD DESK / KELENN GANT RANNVRO BREIZH HAG AN DEPARTAMANTOÙ

Me, hag a sin amañ dindan :
Ао., Іт., Dім.
CHOMLEC'H:
A ziskleir e lakaan ma anv evit ar stignad DESK / KELENN a-benn ar bloavezh 2019/2020 ha gouestlañ a ran :
- ober ar stummadur war ar brezhoneg gant :
- a vo dalc'het e :
- adalek:betek:
- ha bezañ lennet an divizoù evit kaout ar skoaziad dre ar stignad DESK / KELENN, da lavaret eo :
o ober ar stummadur penn-da-benn,
 lakaat ma anv evit an DBY ha tremen an arnodenn en dalc'h tostañ da fin kelc'hiad ar stummadur,
 bezañ mennet d'ober ma micher eus ar c'helenn divyezhek galleg-brezhoneg pe eus ar c'helenn brezhoneg er 1^{añ} pe 2l derez.
Gouzout a ouzon e vo ret din reiñ en-dro ar skoaziad bet roet din ma torran ma engouestl hep abeg mat ebet.
Disklêriañ a ran ez asantan da zivizoù grataat ar skoaziad roet dre ar stignad DESK / KELENN
Graet e : d'an :
(sinadur)



Dossier de demande d'aide départementale

DISPOSITIF DESK¹

FORMATION LINGUISTIQUE DES FUTURS ENSEIGNANTS OU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES BILINGUES DU MORBIHAN (BRETON OU GALLO)

NOTICE

¹ Programme cofinancé avec la Région Bretagne, plus de renseignements sur www.bretagne.fr

// BÉNÉFICIAIRES

- Personne se destinant à l'enseignement en breton ou en gallo ;
- Personnel non enseignant des établissements scolaires bilingues (ATSEM, ASEM).

// CONDITIONS D'OCTROI DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

- Formation longue en langue bretonne (6 mois);
- Formation supérieure en langue bretonne et gallèse (3 mois);
- Suivre la totalité de la formation;
- Se présenter à l'examen final;
- Résider et/ou enseigner en Morbihan.

// MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Le montant de la subvention départementale ne saurait excéder 1 100 €.

Le paiement se fera en 2 versements:

- Un premier accompte (50 % de la subvention) dès l'attribution par la commission permanente du département du Morbihan;
- Le solde, à la fin de la formation sur présentation de l'attestation de fin de formation et de résultat du diplôme de compétence en langue (DCL), à transmettre au Département du Morbihan.

// RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation présentant le projet professionnel;
- Certificat d'inscription à une formation qualifiante;
- · Copie du diplôme le plus élevé;
- Curriculum vitae;
- Dernier avis d'imposition ou justificatif d'exercice professionnel en Morbihan (arrêté de nomination, contrat, promesse d'embauche ...);
- · Relevé d'identité bancaire.

morbihan.fr



Dossier de demande d'aide départementale

DISPOSITIF DESK¹

FORMATION LINGUISTIQUE DES FUTURS ENSEIGNANTS OU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES BILINGUES DU MORBIHAN (BRETON OU GALLO)

¹ Programme cofinancé avec la Région Bretagne, plus de renseignements sur www.bretagne.fr

ANNÉE 2019 - 2020

DEMANDEUR

□M. □Mme Nom:		
Date de naissance :		
Code postal :	Commune:	
Téléphone :	Portable :	
Courriel:		

Date limite de dépôt de la demande avec pièces à fournir selon la date d'entrée en formation

AVANT LE 1^{et} OCTOBRE POUR LES FORMATIONS LONGUES (6 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{et} SEPTEMBRE AVANT LE 1^{et} FÉVRIER POUR LES FORMATIONS LONGUES (6 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{et} JANVIER AVANT LE 1^{et} AVRIL POUR LES FORMATIONS COURTES (3 MOIS) COMMENÇANT AU 1^{et} MARS

La demande est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Office public de la langue bretonne

8 bis rue Félix Faure - 29270 CARHAIX-PLOUGUER // TÉL. 02 51 82 48 35

 Enseignant monolingue ayant obtenu un congé de formation pour devenir enseignant bilingue. Personne en reconversion professionnelle et relevant de la formation continue. Titulaire d'une licence ou d'un master se destinant à enseigner en breton ou en gallo. Personnel non enseignant des établissements scolaires bilingues relevant de la formation continue.
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FORMATION
Nom de la formation :
Organisme :
Lieu de la formation:
Dates :
Montant des droits d'inscription:
Coût global de la formation:

- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande;
- suis informé(e) qu'en cas de rupture de mon engagement, je devrai rembourser la subvention octroyée;
- m'engage à tenir informé le département du Morbihan sur ma situation professionnelle dans les 12 mois suivant la formation.

Date Signature

// DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DÉPARTEMENTALE /

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés: 2 rue de St-Tropez - 56000 VANNES - Courriel : cil56@morbihan.fr Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.